



CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire



Madame BRACCO Anne - Maire

A

**Mesdames et Messieurs les conseillers
Municipaux de la commune de GAS**

Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux de GAS,

Vous êtes priés d'assister à la séance de ce conseil qui aura lieu :

Le Mercredi 12 Avril 2017 à 20 h 30

10 rue de l'École – 28230 GAS- salle du conseil municipal

Ordre du Jour :

- Election d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu et Procès-verbal du 3 Mars 2017
- COMMUNE
 - Adoption du compte de gestion 2016 du receveur de Maintenon
 - Approbation du compte administratif 2016
 - Affectation des résultats
 - Vote des Restes à réaliser
 - Vote du budget primitif 2017
 - Vote des 3 Taxes (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière Bâtie, Taxe Foncière Non Bâtie)
 - Attribution des subventions aux associations
 - Programmes :
 - ↳ Rue de la Cavée : Achat parcelles E 112- W 376
 - ↳ Impasse de la Vallée des Saules : achat de terrain ZE 50
 - ↳ Etude inondation
 - ↳ Défibrillateur
 - ↳ Broyeur et accessoires avec demande de subvention
 - ↳ Débroussailleur avec demande de subvention
 - ↳ Achat matériels service Eaux potable (tondeuse autoportée, débroussailleur...)
- Service EAUX
 - Adoption du compte de gestion 2016 du receveur de Maintenon
 - Approbation du compte administratif 2016
 - Affectation des résultats
 - Vote des Restes à réaliser
 - Vote du budget primitif 2017
 - Tarif de l'eau/abonnement et frais de résiliation au 1^{er} Mai 2017
 - Programmes :
 - ↳ Vente matériels à la Commune de GAS (tondeuse autoportée, débroussailleur...)
 - ↳ Interconnexion
- Service ASSAINISSEMENT
 - Adoption du compte de gestion 2016 du receveur de Maintenon
 - Approbation du compte administratif 2016
 - Affectation des résultats
 - Vote du budget primitif 2017
 - Programmes
- EPCI
 - SDE28 : compétences « service public de la distribution électricité et investissement maintenance de l'éclairage public : condition de prise en charges des consommations
- Centre de Gestion 28 : adhésion aux services
- AFER de GAS : facturation des prestations de mise à disposition du personnel du Centre de Gestion 28
- CNAS : délégué représentant élu
- Information des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de sa délégation
- Informations et Questions diverses

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, **Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux de GAS**, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à GAS, le 4 Avril 2017

Anne BRACCO

Maire



- [Le dossier du conseil municipal est consultable au secrétariat de Mairie](#)
- [Commission des finances le Mercredi 12 Avril 2017 à 9 h 00](#)